

rocheux formé de grès quartzeux et ferrugineux qui reposent sur des calcaires compacts, le tout redressé à plus de soixante degrés, orienté est-nord-est et s'abaissant vers la plage. M. Fuchs, attribue dubitativement ces terrains à la formation éocène, sans baser cette opinion sur d'autres indices que sur l'aspect général de la région. Quant à l'orographie de ce barrage, elle ne constituerait qu'un prolongement du Djebel-Douirât, coupé au nord de Gabès par deux grandes dépressions ou cols dont les lèvres se redresseraient brusquement en falaises. La plus profonde, qui se trouve aussi la plus septentrionale, est couverte d'alluvions et de terrain de transport.

Cette description ne concorde aucunement avec celle que nous donne M. Pomel, à tel point qu'on se demande si c'est bien de la même partie de la côte que les deux géologues ont voulu parler.

Avant d'avoir visité le seuil de Gabès, M. Pomel avait déjà commencé par se le figurer tel qu'il devait être pour la plus grande commodité de son hypothèse sur la formation non marine du Sahara. « Je ne serais pas surpris, écrivait-il dans son premier ouvrage (1), d'y trouver une barrière rocheuse tracée par le prolongement de l'axe crétacé du Djébel-Douirât. » Examen fait sur les lieux, M. Pomel est obligé d'en rabattre. Ce ne sont plus des roches dures, mais ce ne sont pas non plus des sables mouvants, dont la présence en pareil lieu aurait coulé du coup la théorie; c'est une formation particulière, renfermant en guise de fossiles..... des hélix terrestres et rien autre! « A l'exception d'une faible traînée de sables, dirigée est-ouest, écrit-il en 1877 (2), il n'y a point de dunes dans ce qu'on

(1) Pomel, *le Sahara*, p. 78 et 79, 1872.

(2) Id. *La Mer intérieure*, etc. Rev. scient. 10 nov. 1877, p. 438.